Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260917-DELIB202609115-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 10.09.2026 **Affichage** : 10.09.2026
Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 18 Absents : 5 Pouvoirs : 3 Votants : 20

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, BOISSON Virginie, LESENECHAL Maurice (arrivé à 20h45), HUBERT Chantal, CHATAIGNER Eric, Adjoints ; MOUTEL Joseph, JOSSELIN Gildas, PRODHOMME Annie, MOCHON Nathalie, BEILLEVERT Valérie, MONTEMBAULT Anthony, CHEREL Yvonnick, QUESNE Thierry, LEROY Charlène, HIGUINEN Angélique, BOULANGER Benjamin, CHESNAIS Mathis.

Absents excusés : GENOUVRIER Marie-Christine (pouvoir à Mme HUBERT), TOUCHEFEU Sandrine (pouvoir à Mme PRODHOMME), GUILLERY Emmanuelle (pouvoir à M. CHEREL), BUCCO Mattéo, MAGNET Aurore.

Votes
Pour : 21
Contre : 0
Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Mme Angélique HIGUINEN.

2026-09-115 DEVIS POUR REMPLACEMENT DES RADIATEURS AU 10 C RUE DE CIMETTE

Le Maire rappelle aux élus que le logement communal situé au 10 C rue de Cimette qui va être loué en octobre est équipé de radiateurs énergivores. Il est proposé de les remplacer par des radiateurs plus performants à inertie fluide – marque Thermor type Baléares.

Monsieur Gérard BUSSON, adjoint présente le devis de **l'entreprise Multi Services Electricité de BOULANGER Jérôme** pour le remplacement de 7 radiateurs électriques : 3 dans la pièce de vie salon-séjour, un dans chacune des 3 chambres et un sèche-serviette dans la salle de bain pour un montant **3 494,10 € TTC.**

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis d'électricité de **l'entreprise Multi Services Electricité de BOULANGER Jérôme** pour le replacement des 7 radiateurs au logement 10 C rue de Cimette pour un montant de **3 494,10 € TTC,**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec **l'entreprise Multi Services Electricité de BOULANGER Jérôme.**

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 17 septembre 2026
Le Maire, Alain FORÊT.

Le secrétaire de séance,
Mme Angélique HIGUINEN.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.